



Volume 2, numéro 2

Le 4 avril 2016

Afin d'informer l'ensemble du personnel, les médecins et les bénévoles sur les principaux dossiers du conseil d'administration (CA), voici les faits saillants de la séance publique régulière qui s'est tenue le mercredi 16 mars 2016.

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest (CISSSMO)

Les membres du conseil d'administration ont adopté leur code d'éthique et de déontologie qui édicte les principes éthiques et les obligations déontologiques à respecter.

Prise de décision par consentement aux séances publiques du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration ont adopté la prise de décision par consentement (agenda de consentement). Il s'agit en fait d'un processus visant une prise de décision rapide et efficace, par consentement unanime d'un regroupement de sujets. S'il y a objection sur un sujet, motivée par des arguments valables, celui-ci doit alors faire l'objet d'une proposition distincte et d'une adoption en bonne et due forme.

Règlements sur les règles de fonctionnement des comités du CA

Afin de se doter de règles de fonctionnement selon les pratiques de bonne gouvernance, les membres du conseil d'administration ont adopté les règlements sur les règles de fonctionnement du comité soins et services à la clientèle et du comité immobilisation et environnement.

Situation budgétaire à la période 11

Les résultats de la période financière 11, avec un déficit à ce jour de 2,9 M\$, reflètent la pression qui s'exerce actuellement sur les urgences et les unités de soins, que les plans d'actions entrepris dans les directions ne permettent pas de compenser complètement. La direction de l'établissement poursuit les efforts dans les différents services de l'organisation pour atteindre l'équilibre budgétaire. Les périodes 12 et 13 seront donc déterminantes dans l'atteinte de cet équilibre.

Politique d'approvisionnement

Faisant suite à une présentation exhaustive d'une politique d'approvisionnement uniformisée pour l'ensemble de notre organisation par le directeur logistique et ressources informationnelles, les membres du conseil d'administration ont adopté, sur recommandation du comité de direction et du comité de vérification, la politique d'approvisionnement pour le CISSSMO. Cette politique vient préciser les conditions, procédures et partage des responsabilités entre les différentes instances et gestionnaires, à des fins de sollicitation et d'adjudication de tout contrat conclu par le CISSSMO.

Déploiement des services de sage-femme sur le territoire de la Montérégie-Ouest

Les membres du conseil d'administration ont autorisé le début des travaux qui mèneront au dépôt d'une proposition de projet d'implantation de services de sage-femme et d'une maison des naissances sur le territoire de la Montérégie-Ouest.

Déclaration d'un immeuble excédentaire et autorisation de procéder à la vente

Dans le but d'aménager un stationnement pour la construction d'une nouvelle école dans la municipalité de Saint-Philippe, les membres du conseil d'administration ont autorisé la déclaration, au ministère de la Santé et des Services sociaux, d'une partie du terrain d'une superficie approximative de 3 000 m² sur le lot 4 714 454 (Pavillon Foster), à titre d'immeuble excédentaire afin de procéder éventuellement à la vente (en fonction de la juste valeur marchande), à la municipalité de Saint-Philippe.

Harmonisation des dénominations des installations du CISSMO

Dans le cadre d'une stratégie de mise en œuvre et de déploiement visant l'harmonisation des dénominations des installations des établissements proposée par le ministère de la Santé et des Services sociaux sur trois phases, les membres du conseil d'administration ont adopté la proposition des dénominations des installations qui exploitent une seule mission du CISSMO (phase I), et ce, après s'être assurés que le tout était conforme au *Cadre sur les dénominations des établissements et des installations du réseau de la santé et des services sociaux*.

Nomination du directeur adjoint des ressources financières

Les membres du conseil d'administration ont procédé à la nomination de monsieur Martin Larose à titre de directeur adjoint des ressources financières de l'établissement. La date d'entrée en fonction de monsieur Larose est prévue le 7 avril 2016.

Points d'information du président-directeur général

- Inauguration de l'unité de suppléance rénale Louise-Auger de Châteauguay le 14 mars dernier en présence, entre autres, du ministre de la Santé et des services sociaux du Québec, monsieur Gaétan Barrette et de la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, madame Lucie Charlebois.
- Les exécutifs permanents du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) et du conseil multidisciplinaire (CM) du CISSS de la Montérégie-Ouest sont maintenant en fonction.

Prochaine séance publique régulière du conseil d'administration

Mercredi 4 mai 2016 à 18 h 30

Hôpital Anna-Laberge - Salles B et C – bloc administratif

200, boulevard Brisebois à Châteauguay